

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
29/04/2021

Dossier complet le :
29/04/2021

N° d'enregistrement :
f09321p0134

1. Intitulé du projet

AMÉNAGEMENT DU LITTORAL DE LA PLAINE DU CEINTURON

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Toulon Provence Méditerranée

Nom, prénom et qualité de la personne

habilitée à représenter la personne morale Hubert FALCO - Président

RCS / SIRET

2 4 8 3 0 0 5 4 3 0 0 2 1 7

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
11 Travaux, Ouvrages et aménagements en zone côtière	a) Ouvrages et aménagements côtiers destinés à combattre l'érosion et travaux maritimes susceptibles de modifier la côte par la construction notamment de digues, de môles, de jetées, d'enrochements, d'ouvrages de défense contre la mer et d'aménagements côtiers constituant un système d'endigement.
13 Travaux rechargement de plage	
Rubrique 4.1.2.0	Travaux d'aménagement portuaires et autres ouvrages réalisés en contact avec le milieu marin et ayant une incidence directe sur ce milieu. Montant supérieur à 1 900 000 euros TTC (A)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet Aménagement du littoral de la plaine du Ceinturon comprend :

- La dépose des enrochements de protection du talus,

- La réalisation :

o D'une butée de pied de plage en enrochements naturels,

o Un rechargement de plage avec des galets,

o Un gabion de protection du talus en haut de plage et de protection des aménagements du bord de mer contre le jet de rive (submersion),

o Un aménagement paysager en raccordement avec les aménagements du bord de mer.

Le projet d'Aménagement du littoral de la plaine du Ceinturon répond à plusieurs enjeux :

• Protection contre l'érosion,

• Protection des aménagements du bord de mer contre le jet de rive (submersion),

• Reconstitution de la plage,

4.2 Objectifs du projet

Le projet Aménagement du littoral de la plaine du Ceinturon comprend :

- La dépose des enrochements de protection du talus,
- La réalisation :
 - o D'une butée de pied de plage en enrochements naturels,
 - o Un rechargement de plage avec des galets,
 - o Un gabion de protection du talus en haut de plage et de protection des aménagements du bord de mer contre le jet de rive (submersion),
 - o Un aménagement paysager en raccordement avec les aménagements du bord de mer.

Le projet d'Aménagement du littoral de la plaine du Ceinturon répond à plusieurs enjeux :

- Protection contre l'érosion,
- Protection des aménagements du bord de mer contre le jet de rive (submersion),
- Reconstitution de la plage,
- Lutte contre le recouvrement des espèces du fait de l'empotement des matériaux par les phénomènes d'érosion et submersion.

Cf complément en Annexe 2 : Présentation du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase travaux sera gérée de manière à limiter les nuisances : bruit, air-santé, déchets, sécurité.

Les engins utilisés seront conformes à la réglementation (émission, bruit, ...).

Les travaux commenceront par les travaux préparatoires qui comprendront :

- la réalisation des accès et de la signalisation,
- la préparation des stocks de matériaux,
- La mise en places des filets de protection MES.

Les travaux neufs se feront à l'avancement afin de s'assurer des risques de coups de mer et à l'abri d'une protection MES

Plusieurs ateliers glissants seront mis en œuvre de manière complémentaire :

- 1 atelier de construction de la butée de pied,
- 1 atelier de chargement de la plage,
- 1 atelier de construction du gabion.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'aménagement a pour vocation :

- Protection contre l'érosion,
- Protection des aménagements du bord de mer contre le jet de rive (submersion),
- Reconstitution de la plage,

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier Loi sur l'Eau: Rubrique 4.1.2.0 ; Travaux d'aménagement portuaires et autres ouvrages réalisés en contact avec le milieu marin et ayant une incidence directe sur ce milieu.

1° D'un Montant supérieur ou égal à 1 900 000 euros TTC (Autorisation environnementale unique).

Enquête publique.

CODERST ou de la CDNPS.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Linéaire impacté	550 ml
Emprises au sol, temporaires et permanentes :	Environ 14 500 m ² , soit 1.5 ha.

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Le projet est situé sur le Boulevard de la Marine, entre le Pont du Roubaud côté Ayguade au Nord et le giratoire de l'aéroport au Sud

Coordonnées géographiques¹ Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. 43°08'99"41 Lat. 06°16'0"15

Point d'arrivée : Long. 43°10'18"91 Lat. 06°17'22"12

Communes traversées :

Le projet se situe sur la commune d'Hyères-les-palmiers.

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF continentale de type II (83163100) : "Plaine du Ceinturon et de Macany" Voir Diagnostic écologique joint (Annexes 2 à 19).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur la Commune d' Hyères-les-Palmiers (83), aussi porteuse du projet.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans l'aire d'adhésion du Parc National de Port-Cros.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En cours d'élaboration par TPM.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone humide 83CGLVAR0042 : Étang le Ceinturon, est identifié dans le cadre de l'inventaire départemental est contiguë au projet d'aménagement mais se situe en dehors de la zone d'emprise.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Commune d'Hyères-les-palmiers est couverte par un Plan de prévention des risques inondations (PPRI). (http://www.var.gouv.fr/IMG/pdf/avancement_ppri_juillet2017.pdf) Le PPRI est prescrit en 2014 avec des dispositions immédiatement opposables depuis 2016.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans la ZRED16 "Alluvions du Gapeau" FRDG343 (eaux souterraines) (http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/docs/ZRE/cartes/20170609-FIG-TAB-ZRE2015_RM_v04.pdf)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est bordé immédiatement par la ZPS FR9310020 "Îles d'Hyères", et la ZSC FR9301613 "Rade d'Hyères". La ZPS "Salins d'Hyères et des Pesquiers" FR9312008 se situe à environ 850m du proje
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit des matériaux d'apport de type galets pour le rechargement de plage Les matériaux issus du remaniement de ceux existants sont totalement réutilisés
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet dans sa conception et sur la base du diagnostic écologique est conçu de manière à éviter les potentiels impacts sur le milieu naturel. Les ouvrages neufs seront à une distance minimale de 10 mètres de la limite des espèces protégées. Le projet est à considérer comme une opportunité visant à assurer la stabilité du trait de cote et du haut de page contre la submersion
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'évaluation Natura 2000 menée pour ce projet ne révèle aucune incidence sur les espèces de faune ou de flore, ou habitats inscrits au FSD des sites Natura 2000 (cf Annexe 21)

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en "zone basse hydrographique", mais dans aucune autre zone réglementaire du PPRI. L'emprise du projet est soumise au risque de submersion marine. (http://www.hyeres.fr/ppri_vue_generale.pdf)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera source de bruit en phase de travaux (bruit des engins de construction) Le projet est par ailleurs actuellement concerné par les nuisances sonores liées au trafic sur la RD42.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La phase de chantier est susceptible d'engendrer des vibrations.</p> <p>Aucune source de vibration majeure n'est attendue en phase d'exploitation.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, les précaution habituelles pour un chantier conduit dans les règles de l'art seront prises pour éviter tout rejet polluant accidentel (fuites d'huiles, d'hydrocarbures, etc.). Les déchets de chantier seront triés et évacués vers des filières adaptées.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le boulevard est déjà aménagé et ce projet d'aménagement constitue une opportunité pour une intégration paysagère améliorée.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'accueillera aucune activité touristique nouvelle et le contexte de plage et de baignade retrouvera sa place

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

A notre connaissance, aucun autre projet n'est répertorié dans le secteur et susceptible d'engendrer des effets cumulés avec celui-ci au regard des enjeux environnementaux, des risques naturels, sanitaires et technologiques, de la qualité paysagère, des nuisances sonores et olfactives, des risques de pollution.

La commune d'Hyères entame avec le présent projet, une solution de lutte contre l'érosion du trait de côte en mer.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Voir annexe 2 Présentation du projet

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet doit être dispensé d'une évaluation environnementale. En effet le projet respecte les recommandations au regards des espèces protégées et a vocation de protéger le site et les infrastructures routières.

Un Dossier Loi sur l'eau soumis à autorisation environnementale unique, enquête publique sont également prévu. Consultation facultative du CODERST ou de la CDNPS.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 1 : Présentation du demandeur Annexe 3 : Plan de situation au 1/25 000eme Annexe 4 : Arrêté préfectoral cas par cas aménagements routiers en bord de mer Annexes 5 à 9 : COR-045-19-PRO (Plans et coupes) Annexe 10 : CORTPM-045-2019. Estimation PRO-REG V00 Annexe 11 : CORTPMRO-045-2019-PRO.Planning détaillé version 05 Annexe 12 : CORTPMRO-045-2019-PRO.REG.Planning résumé version 05 Annexes 13 et 14 : Biocénose, et biocénose détail Annexe 15 : Cartographie des biocénoses Annexe 16 : Analyse comparative; Annexe 17: Géophysique; Annexe 18: Rapport d'analyses; Annexe 19: Bathymétrie. Annexe 20 : Localisation Natura 2000 Annexe 21 : Évaluation simplifiée des Incidences Natura 2000

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à TOULON

le.

29/04/21

Signature



The signature block contains a handwritten signature in blue ink and a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'METROPOLE' at the top, 'TPM' in the center, and a small star at the bottom.